

Préventis CARD PRO 3 ECO

MAÎTRISE DU RISQUE
ROUTIER PROFESSIONNEL

SAV

24 mois de suivi Centaure



Nous intégrons
un suivi de
24 mois pour
toute personne
formée

SONT INCLUS :

- L'envoi périodique de documentations techniques et professionnelles.
- Un recyclage d'une demi-journée pour toute personne impliquée dans un sinistre durant les deux années qui suivent la formation :

Objectifs

- Recueillir les informations sur les circonstances de l'accident (étude du constat).
- Réalisation de l'arbre des causes.

Théorie

- Analyse des différents facteurs d'accidents.

Pratique

- Le stagiaire revit à blanc la situation de son accident.

Synthèse

- Déterminer l'évitabilité du sinistre et mesurer les acquis.



centaure.com

Graphicplus.fr D7724 - JANVIER 2025 - Photos : © Centaure

Centaure

Pour une conduite plus sûre

Pour toute personne en situation de handicap, merci de le préciser au plus tard au moment de l'inscription afin que nous puissions indiquer les modalités qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter l'accès à la formation. Le délai d'accès et le prix de la formation sont disponibles sur demande.

FICHE PROGRAMME

Préventis CARD PRO 3 ECO

MAÎTRISE DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Centaure

Pour une conduite plus sûre

Cette formation alterne théorie et pratique. Elle permet à vos collaborateurs d'acquérir et d'approfondir les compétences nécessaires à **une conduite professionnelle**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Pratiquer une conduite éco-responsable au quotidien.
- Savoir prendre en compte l'environnement en adaptant sa conduite.
- Identifier les attitudes et comportements du conducteur provoquant des situations à risque.
- S'approprier et s'assurer du bon état de son véhicule.
- Respecter le cadre législatif du déplacement en entreprise.

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Version virtuelle accessible depuis un QR code délivré par le formateur en présentiel :

- Une attestation de formation
- Un bilan du véhicule
- Un livret Préventis CARD PRO 3 Maîtrise du Risque Routier Professionnel
- Un livret Éco-conduite

Évaluation du stage à compléter par le stagiaire en fin de session.

Cette formation est réalisée sur site Centaure

4 à 12 personnes

Formation de 14h sur 2 jours



MOYENS HUMAINS

Tous les formateurs collaborateurs Centaure sont titulaires du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière ou du Brevet d'État BEPECASER, niveau minimum obligatoire pour enseigner chez Centaure, et suivent également un cursus complet de formation interne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une infrastructure routière dédiée.
- Des plateaux d'exercices : virage, ligne droite et pente ; plaque tournante.
- Un parc de véhicules Centaure.
- Des salles de formation équipées multimédia.
- Des outils permettant une mesure du temps de réaction et du niveau de perception.

MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

Formation certifiante.

Présentation aux épreuves d'évaluation du certificat « Maîtrise du risque routier professionnel ».

L'évaluation des quatre compétences est réalisée par le biais d'un questionnaire et d'une mise en situation sur plateaux d'exercices.

En cas d'échec, un processus de rattrapage sera proposé.

PRÉREQUIS ET PUBLIC VISÉ

Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

Disposer d'un véhicule de fonction, de service ou personnel.

Toute personne dont l'activité nécessite l'utilisation d'un véhicule professionnel.



centaure.com

Préventis CARD PRO 3 ECO MAÎTRISE DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Centaure

Pour une conduite plus sûre



1^{RE} DEMI-JOURNÉE

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Présentation et attentes des stagiaires.
- Présentation de Centaure, des objectifs pédagogiques de la formation.

Atelier théorique en salle

■ INTRODUCTION À L'ÉCO-CONDUITE, L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LE CADRE LÉGISLATIF

- Introduction à l'éco-conduite.
- Les chiffres de l'insécurité routière nationale, le risque routier professionnel (mission et trajet).
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Atelier pratique sur les plateaux d'exercices (Véhicules CENTAURE)

■ TOUR DE DÉCOUVERTE

- Mise en situation d'accident à bord d'un véhicule Centaure selon un scénario professionnel.

Atelier théorique en salle

■ L'ADHÉRENCE

- Les principes physiques (les forces subies par le véhicule).
- La bonne adhérence (Les mesures préventives, économiques et écologiques).
- La notion de perte d'adhérence.
- Les moyens techniques pour la gestion de la perte d'Adhérence (l'ESP, l'AFU et ses limites).

Atelier pratique sur les plateaux d'exercices (Véhicules CENTAURE)

■ LA PERTE D'ADHÉRENCE ET LES MANŒUVRES D'URGENCE

- Placer son regard, agir sur les commandes.
- Appréhender les difficultés de la coordination des gestes.
- Mesurer l'inefficacité de la technique et ses réactions instinctives.
- L'influence de la vitesse sur les situations à risques.
- Limiter les conduites à risques par une bonne organisation.

Atelier théorique en salle

■ DÉBRIEFING DES EXERCICES

- Le retour d'expériences sur les situations vécues et la compréhension de l'accident selon la méthode Humain Véhicule Environnement.

■ ARBRE DES CAUSES

- Les conséquences corporelles et matérielles de cette situation d'accident.

2^E DEMI-JOURNÉE

Atelier Pédagogique dans le hall panoramique ou en salle

■ VISION/PERCEPTION

- Vérification de l'acuité visuelle pour adopter une conduite anticipative.
- Mise en évidence des différences de perception et de leurs interactions sur la route.
- Rappel sur la signalisation routière pour une conduite éco-responsable.
- Lien entre la surestimation des distances et le risque d'accident.

Atelier théorique en salle

■ LA CONDUITE RESPONSABLE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- La mobilité au quotidien (le coût de revient du véhicule).
- L'écologie : les principales nuisances de la pollution atmosphérique (les gaz à effet de serre, etc...).
- Les points clés de la conduite préventive et son intérêt économique.
- Les différentes motorisations et leur usage économique et écologique.
- L'usage optimisé des équipements du véhicule pour limiter la consommation énergétique.
- Les relevés des consommations moyennes de la matinée pour identifier les axes de progrès.

Atelier pratique sur les plateaux d'exercices (Véhicules CENTAURE)

■ MISE EN APPLICATION DE LA CONDUITE ÉCO-PRÉVENTIVE

- La mise en place des distances pour limiter les accélérations et freinages.
- L'adaptation de la vitesse pour moins consommer.
- Observer, analyser l'environnement, communiquer et anticiper la conduite des autres pour mieux se protéger.
- Adopter une conduite fluide et souple pour moins dépenser de carburant et mieux régénérer la batterie (hybride et électrique).

Atelier théorique en salle

■ ADOPTER UN COMPORTEMENT PRÉVENTIF

- L'intérêt de la ceinture de sécurité pour réduire les risques de blessures.
- Le véhicule et son chargement : impact sur l'adhérence, la consommation et la pollution.
- L'environnement routier : les giratoires et le stationnement sécurité (impact sécuritaire, économique et environnemental).

Atelier pratique sur les plateaux d'exercices (Véhicules CENTAURE)

■ MESURE DES ACQUIS

- Mesure du degré d'appropriation de la conduite éco-préventive.
- Relevé des consommations moyennes de l'après-midi et comparaison avec celles du matin pour mesurer les gains.

3^E DEMI-JOURNÉE

Atelier théorique en salle

■ DÉBRIEFING DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

- Analyse sur l'évolution comportementale du stagiaire.

■ LE FREINAGE ET LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ACTIVE

- Les lois physiques relatives au freinage et ses conséquences.
- Le freinage progressif économique et régénératif (le mode BRAKE en hybride et électrique).
- Le freinage d'urgence et les A.D.A.S. (système d'aide à la conduite).
- Le temps de réaction avant le freinage et l'importance de la vigilance pour mieux anticiper.
- La règle des 2 secondes en distance de sécurité pour développer la conduite éco-responsable.

■ COMPRENDRE L'IMPACT DES ADDICTIONS

- Les facteurs dégradant la vigilance : l'alcool, les drogues, les médicaments (conséquences humaines, sociales et économiques).

Atelier pratique sur les plateaux d'exercices (Véhicules CENTAURE)

■ LE FREINAGE D'URGENCE

- Les techniques de freinage (les limites humaines et physiques).
- L'incidence de l'entretien sur les performances de freinage et de tenue de route du véhicule (l'importance des pneumatiques pour garantir la sécurité de tous).
- L'incidence de la vitesse sur les distances de freinage.
- Les distances de sécurité : la règle des 2 secondes pour mieux anticiper les dangers de la route.
- L'incidence de l'environnement et notamment la géographie de la route.
- L'anticipation aux abords des zones à risques (l'usage du frein moteur pour réduire le carburant et régénérer la batterie).

4^E DEMI-JOURNÉE

Atelier théorique en salle

■ FATIGUE ET DISTRACTEURS : PIÈGES À ÉVITER

- Les facteurs dégradant la vigilance : la fatigue (hygiène de vie, dette de sommeil), le téléphone portable (la charge mentale, les dangers, la réglementation).
- Les recommandations pour avoir un temps de réaction optimal afin de se préserver de l'accident.

Atelier pédagogique dans l'espace technique

■ CONTRÔLE DES ORGANES DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE DU STAGIAIRE

- Responsabilisation du conducteur sur l'entretien de son véhicule pour optimiser sa consommation de carburant et limiter son empreinte carbone.
- État et pression des pneumatiques afin de garantir une conduite sécurisée.

Atelier pratique sur les plateaux d'exercices (Véhicules des stagiaires)

■ MISE EN APPLICATION DES CONSEILS DE PRÉVENTION À BORD DES VÉHICULES DES STAGIAIRES

- Mise en application pratique des enseignements des 2 jours de formation.
- Validation des acquis à bord des véhicules des stagiaires
- Comportement des véhicules des stagiaires (perte d'adhérence et freinage d'urgence).
- Découverte des équipements de sécurité active du véhicule (ABS, ESP) et de leurs limites.
- Appréciation des stagiaires sur les moyens mis en œuvre pour anticiper et éviter la survenance d'une situation à risques.
- Mesure du degré d'appropriation des règles de la conduite éco-préventive.

■ ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Mises en situation sur plateaux d'exercices sur site protégé

- Test individuel sur les plateaux d'exercices.
- Mise en situation adhérence et dépassement.
- Mise en situation freinage.

Atelier théorique en salle

■ ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Questionnaire réalisé en salle

- Test individuel sur tablette numérique ou smartphone (QCM de 25 questions).

- Le certificat « Maîtrise du risque routier professionnel » est remis ultérieurement aux stagiaires en fonction de leurs résultats aux évaluations.
- La certification ne peut être délivrée que par le suivi intégral du stage et la réussite aux évaluations.